

Arras, le 6 avril 2020

Covid-19 : les bons réflexes pour faire ses courses sans prendre de risque

Depuis plusieurs semaines, notre pays connaît une crise sanitaire sans précédent à laquelle le département du Pas-de-Calais n'échappe pas. Ce virus a modifié, par les mesures de confinement qu'il impose, nos habitudes individuelles et collectives.

En application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf dans les cas prévus par le décret du 23 mars 2020 et uniquement à condition d'être muni d'une attestation. **Se déplacer pour acheter des produits de première nécessité est autorisé. Nous vous recommandons néanmoins vivement d'adopter les réflexes suivants :**

- ***Faites vos courses seul et à proximité de votre domicile***

Faire ses courses n'est en aucun cas une sortie familiale. Nous vous conseillons fortement d'y aller seul, ou exceptionnellement à deux, dans le but de vous ravitailler pour plusieurs jours et dans l'optique de réduire au maximum vos déplacements futurs. A noter que certains commerces n'acceptent cependant qu'une seule personne de la même famille à la fois.

Si vous prenez votre véhicule pour aller faire des courses (en magasin ou en drive), seuls les déplacements brefs et de proximité sont autorisés. Chacun doit faire preuve de responsabilité.

- ***Amenez vos propres sacs***

Afin de limiter les contacts avec des matières potentiellement infectées, nous vous conseillons d'emporter vos propres sacs.

- ***Respectez scrupuleusement les mesures de distanciation et appliquez les gestes barrières***

Dans la rue comme dans les commerces, vous devez impérativement respecter une distance d'un mètre avec les gens qui vous entourent et se laver les mains avant et après avoir fait vos courses.

Pour rappel, voici les gestes barrières :

- Lavez-vous les mains très régulièrement ;
- Ne saluez pas les autres par une poignée de main ou une embrassade ;
- Toussez et éternuez dans votre coude ;
- Utilisez des mouchoirs uniques et jetez-les immédiatement.